

CONSEIL MUNICIPAL ST PIERRE TOIRAC - COMPTE RENDU

Compte rendu du 20/07/2023

Les présents : L. Brix, J.C. Cavarroc, Annie Pierre Chabot, L. Colombet-Leblond, L. Maitre, M. Pirastu, F. Tapie, B. Rhodes, C. Tourille

Excusés : C. Rios

Secrétaire de séance : Laurence Maitre

Ordre du jour

- 1 – Délibération mesure d’expulsion
- 2 – Délibération convention SAUR
- 3 – Validation du PCS
- 4 – Adhésion commune au syndicat du Limargue et du Ségala
- 4 - Divers

Déroulé :

1 – Délibération mesure d’expulsion

Au niveau du logement communal de l’ancienne poste, d’importants impayés et les documents (assurance, entretien chaudière) ne sont pas remis.

Une mise en demeure de régler par lettre recommandée a déjà été envoyée et est restée sans réponse.

Le conseil décide de lancer la procédure d’expulsion auprès d’un commissaire de justice suite à la non réponse au recommandé.

Vote à l’unanimité.

2 – Délibération convention SAUR

La convention concerne la redevance assainissement pour la continuité des prestations suite au changement de syndicat de l’eau.

La convention devant être refaite.

Le conseil municipal donne pouvoir au maire afin qu’il signe la nouvelle convention.

Vote à l’unanimité.

3 – Validation du PCS

Le PCS a été relu par les conseillers, des observations ont été soumises.

Le document est validé par le conseil municipal.

Vote à l’unanimité.

4 – Adhésion de la commune de Lissac et Mouret au syndicat mixte du Limargue et du Ségala.

La commune de Lissac et Mouret a demandé à adhérer au syndicat au 1^{er} janvier 2024.
Le conseil accepte cette demande.

Vote à l'unanimité

5 – Divers

Pique-nique et photo des habitants : rendez-vous sur la place pour la photo puis partage d'un pique-nique aux places le dimanche 10 septembre.

Support des panneaux patrimoniaux : l'association du patrimoine fait les panneaux, les supports seront pris en charge par la commune. Des devis ont été demandés.

Sécurisation départementale 662: une DETR a été demandée par le Grand Figeac pour les travaux. Un trottoir devrait être créé avec réseau d'évacuation des eaux pluviales. Un plateau de ralentisseur devrait aussi être mis en place.

Chemins de la plaine : une demande de rebouchage des trous a été faite. Des devis vont être demandés.

Plan de prévention des inondations : la région a pour projet de remettre de haies pour ralentir les ruissellements de l'eau et limiter les dépôts de sables

Œuvres d'Antonio Lavall : la question du stockage a été abordée. Certaines vont être exposées dans la salle portant son nom. Une décision de ce qui va être fait doit être prise fin septembre au plus tard.

Brocante / vide-grenier : elle n'aura pas lieu cette année

Maison Lavall: des plans sont en cours de réalisation pour faire un estimatif du coût des travaux

Jardin public : le sol souple vient d'être refait sous les balançoires

Séance levée à 22 h 10